

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(Haute-Vienne)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
--

L'an deux mil treize, le 11 avril à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 03 avril 2013

Présents : Ballot M, Bataille JL, Biron J, Bouby F, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Couegnas A, De Lagausie C, Dolley A, Dufays C, Besse G (remplace Dupont M.), Gane I, Hanicot J, Kocir C (remplace Lissandre A.), Herbert F, Menucelli T, Lacouturiere B, Lerousseau R, Merliaud C, Moutarde N, Pasquet R, Perducat D, Perigaud C, Pons G, Royer G, Serru D, Serre MC, Tessier MC, Vignon F, Werthmann G.

Pouvoir : Faye JP donne pouvoir à Perducat D.

Absents excusés : Faye JP, Cluzel M, Lissandre A.

Suppléants non votants : Chabanat D, Meunier JP, Nicolas JC, Riboulet J, Sudron F.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2014

Monsieur le Président rappelle que la Loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, dans la partie relative à la nouvelle composition du Conseil Communautaire, fixe, pour la première fois, le nombre de délégués siégeant dans cette instance ainsi que leur répartition entre les communes membres dans le cadre d'une élection au suffrage universel direct pour toutes les communes dont le conseil municipal est élu au scrutin de liste.

Cette modification législative a conduit à introduire deux nouvelles dispositions dans le CGCT Il s'agit des articles L.5211-6-1 et L.5211-6-2 qui précisent les modalités selon lesquelles le Conseil Communautaire devra être recomposé à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux prévu en 2014.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de fixer la répartition des sièges à partir de 2014 selon le tableau ci dessous. Il revient ensuite aux Communes de délibérer avant le 30 Juin 2013.

Hab	Communes	Nombre de sièges
2041	Eymoutiers	11
983	Peyrat le Château	5
874	Bujaleuf	5
522	Nedde	3
299	Saint Julien le Petit	2

188	Cheissoux	1
160	Beaumont du Lac	1
151	Rempnat	1
143	Saint Anne Saint Priest	1
122	Domps	1
113	Saint Amand le Petit	1
109	Augne	1
Total : 5705	Total du nombre de sièges	33

Pour copie conforme :
Le 18 avril 2013
Le Président